

Invitation pour sessions information + test « VELO »

Madame, Monsieur

Vous souhaitez accompagner une classe en sortie en vélo sur la voie ouverte à la circulation et apporter bénévolement votre aide à l'enseignement du vélo en encadrant un groupe d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant.

Pour cela, vous devez être agréé par l'Education Nationale. Pour avoir l'agrément il faut :

- **vous présenter à une session « d'informations + test ».** Deux semaines avant vous devez avoir complété et remis au directeur de l'école votre demande d'agrément à l'aide du « formulaire 2a » (Vous obtiendrez ce formulaire auprès du directeur).
- **réussir un test comportant des épreuves** si possibles enchainées : rouler lentement, slalomer, rouler sur une ligne droite, passer sur une planche à bascule et sous un obstacle, rouler en prenant diverses informations, rouler vite et freiner dans une zone...
- **recevoir une information sur les conditions de mises en œuvre de l'activité cyclisme sur route à l'école** et comprendre votre rôle en tant que personne agréée.
- **répondre aux exigences d'honorabilité** nécessaires à votre intervention (vérification du fichier FIJAISV -fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes - par les services administratifs de la Direction des services de l'éducation nationale).

Il vous faudra compter 3h00 sur place.

C'est un conseiller pédagogique mission E.P.S. de circonscription et/ou du département qui fait passer le test et assure l'information, puis M le directeur académique qui validera votre agrément. Le directeur d'école sera informé de la délivrance ou non de votre agrément et vous tiendra informé. L'honorabilité est vérifiée chaque année, la compétence acquise lors de la session « d'information + test » est valable 5 ans.

Vous indiquerez au directeur la date choisie afin que celui-ci puisse vous inscrire à la session. Attention en l'absence d'inscription, votre participation ne pourra être possible.

Veillez-vous présenter 10 mn avant. Attention, en cas de retard, la validation de la compétence ne pourra être délivrée. Prévoir une tenue adaptée, un vélo, un casque, un gilet fluo et une carte d'identité.

Programmation des sessions « d'information + test » de l'agrément

DATES	HORAIRES	LIEUX	CPC EPS - accueil session
Vendredi 27 septembre	14h-17h	Ecole de Courçon 3 rue du Stade 17170 Courçon	Helene Belhache helene.belhache@ac-poitiers.fr
Mardi 8 octobre	9h00-12h00	Ecole Roger Perrat à Saintes 17 av. de Bellevue 17100 Saintes	Damien Billonneau damien.billonneau@ac-poitiers.fr
Mardi 08 octobre	13h30-16h30	Ecole primaire Libération 2 allée du ponton 17300 Rochefort	Magali Pairault magali.pairault@ac-poitiers.fr
Jeudi 17 Octobre	13h30-16h30	Ecole élé St Genis de Saintonge 23 place du champ de Foire 17240 St Genis de Saintonge	Jean-Baptiste Massicot Jean-baptiste.massicot@ac-poitiers.fr
Jeudi 21 novembre	9H -12H	Ecole des Coureilles 3 rue du Chateaurenard 17180 Périgny	Audrey LESNE audrey.lesne@ac-poitiers.fr
Vendredi 22 novembre	13h30-16h30	Collège Marc Chagall 15 rue de la Mare 17139 Dompierre-sur-mer	Laury SPOR laury.spor@ac-poitiers.fr
Jeudi 12 décembre	9h-12h	Ecole Elémentaire le treuil des filles rue des cigognes 17440 Lagord	Benôit Charrier benoit.charrier@ac-poitiers.fr

Un deuxième calendrier vous sera communiqué pour les périodes 3 et 4.